

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
24110059300102

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPCI GRAND NARBONNE COMMUNAUTE
AGGLOMERATION

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE NARBONNE AGGLO

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

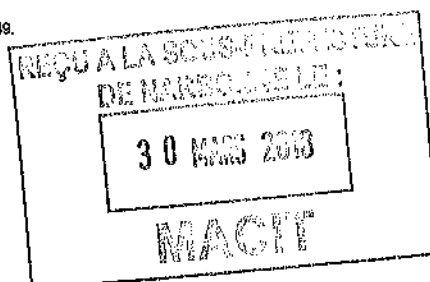
Budget primitif

BUDGET : REGIE ESPACE DE LIBERTE (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	31
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	32
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	35
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	36
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-38 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : _____

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 107 560,57	2 968 100,00
+		+	+
R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 139 460,57
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 107 560,57	3 107 560,57

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	173 245,12	96 900,00
+		+	+
R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 837,70	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 80 182,82
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		177 082,82	177 082,82
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		3 284 643,39	3 284 643,39

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 201 560,00	0,00	1 201 690,00	1 201 690,00	1 201 690,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 666 650,00	0,00	1 733 825,00	1 733 825,00	1 733 825,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
Total des dépenses de gestion des services		2 876 710,00	0,00	2 945 016,00	2 945 016,00	2 945 016,00
66	Charges financières	18 161,00	0,00	13 100,00	13 100,00	13 100,00
67	Charges exceptionnelles	16 800,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	781,18		37 545,57	37 545,57	37 545,57
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 912 432,18	0,00	3 010 660,57	3 010 660,57	3 010 660,57
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	104 500,00		96 900,00	96 900,00	96 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		104 500,00		96 900,00	96 900,00	96 900,00
TOTAL		3 016 932,18	0,00	3 107 560,57	3 107 560,57	3 107 560,57

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 107 560,57
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	55 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 930 500,00	0,00	1 986 100,00	1 986 100,00	1 986 100,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	950 000,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 935 500,00	0,00	2 968 100,00	2 968 100,00	2 968 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	35 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 971 200,00	0,00	2 968 100,00	2 968 100,00	2 968 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 971 200,00	0,00	2 968 100,00	2 968 100,00	2 968 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	139 460,57
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 107 560,57
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	96 900,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	11 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
21	Immobilisations corporelles	71 233,21	3 837,70	89 245,12	89 245,12	93 082,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	82 233,21	3 837,70	111 245,12	111 245,12	116 082,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses financières	51 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	133 233,21	3 837,70	173 245,12	173 245,12	177 082,82
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	133 233,21	3 837,70	173 245,12	173 245,12	177 082,82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	177 082,82
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	104 500,00		96 900,00	96 900,00	96 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	104 500,00		96 900,00	96 900,00	96 900,00
	TOTAL	104 500,00	0,00	96 900,00	96 900,00	96 900,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	80 182,82
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	177 082,82

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	96 900,00
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réallser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 201 690,00		1 201 690,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 733 825,00		1 733 825,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 500,00		9 500,00
66	Charges financières	13 100,00	0,00	13 100,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	96 900,00	96 900,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	37 545,57		37 545,57
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 010 660,57	96 900,00	3 107 560,57

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 107 560,57
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	52 000,00	0,00	52 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	22 000,00	0,00	22 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	93 082,82	0,00	93 082,82
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	177 082,82	0,00	177 082,82

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	177 082,82
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réalliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	32 000,00		32 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 986 100,00		1 986 100,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	950 000,00		950 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 968 100,00	0,00	2 968 100,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	139 460,57
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 107 560,57
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		96 900,00	96 900,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	96 900,00	96 900,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	80 182,82
--	------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	177 082,82
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (6) (6)	1 201 560,00	1 201 690,00	1 201 690,00
80221	Combustibles et carburants	1 000,00	1 550,00	1 550,00
8061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	485 000,00	502 000,00	502 000,00
8063	Fournitures entretien et petit équi	80 000,00	67 500,00	67 500,00
8064	Fournitures administratives	2 800,00	2 500,00	2 500,00
8066	Carburants	1 000,00	800,00	800,00
8068	Autres matières et fournitures	10 150,00	8 300,00	8 300,00
607	Achats de marchandises	1 000,00	500,00	500,00
611	Soins-traitance générale	398 000,00	386 500,00	386 500,00
6135	Locations mobilières	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	800,00	1 300,00	1 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6156	Maintenance	34 000,00	41 920,00	41 920,00
618	Divers	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	6 000,00	5 500,00	5 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6228	Divers	5 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	44 800,00	33 000,00	33 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 200,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	0,00	12 000,00	12 000,00
6241	Transports sur achats	500,00	500,00	500,00
6248	Divers	20,00	20,00	20,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	2 000,00	1 800,00	1 800,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	3 000,00	3 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	500,00	500,00
6282	Frais de gardiennage	28 000,00	29 000,00	29 000,00
6288	Autres	3 790,00	0,00	0,00
635111	Cotisa ^t Foncière des Entreprises	33 000,00	20 000,00	20 000,00
635112	Cotisa ^t Valeur Ajoutée Entreprises	26 000,00	13 000,00	13 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	26 000,00	26 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 666 660,00	1 733 825,00	1 733 825,00
6313	Participat ^o employeurs format ^o continue	22 000,00	21 386,00	21 386,00
6314	Cotisation pour défaut d'investissement	4 500,00	5 011,00	5 011,00
6331	Versement de transport	750,00	750,00	750,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00
6335	Vers ^t libératoires exonérat ^o taxe appr.	7 000,00	7 539,00	7 539,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 127 000,00	1 166 621,00	1 166 621,00
6413	Primes et gratifications	0,00	11 000,00	11 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	489 000,00	373 624,00	373 624,00
6452	Cotisations aux mutuelles	15 000,00	17 880,00	17 880,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	87 167,00	87 167,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	44 663,00	44 663,00
6458	Cotisa ^t autres organismes sociaux	0,00	10 360,00	10 360,00
6471	Prestations directes	0,00	300,00	300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	6 124,00	6 124,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 500,00	9 500,00	9 500,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6542	Créances éteintes	500,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 876 710,00	2 945 015,00	2 945 015,00
66	Charges financières (b) (8)	18 161,00	13 100,00	13 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 200,00	13 000,00	13 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-38,00	100,00	100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	16 800,00	16 000,00	15 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	16 800,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	761,18	37 645,57	37 645,57
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 912 432,18	3 010 660,57	3 010 660,57
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	104 500,00	96 900,00	96 900,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	104 500,00	96 900,00	96 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		104 500,00	96 900,00	96 900,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		104 500,00	96 900,00	96 900,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 016 932,18	3 107 560,57	3 107 560,57

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 107 560,57

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	100,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	55 000,00	32 000,00	32 000,00
64198	Autres remboursements	45 000,00	23 000,00	23 000,00
6459	Remboursement charges SS et prévoyance	10 000,00	9 000,00	9 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 930 600,00	1 986 100,00	1 986 100,00
706	Prestations de services	1 930 400,00	1 947 000,00	1 947 000,00
707	Ventes de marchandises	100,00	100,00	100,00
7082	Commissions et courtages	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	0,00	39 000,00	39 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	950 000,00	950 000,00	950 000,00
74	Subventions d'exploitation	950 000,00	950 000,00	950 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 936 600,00	2 968 100,00	2 968 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	35 700,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	35 700,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 971 200,00	2 968 100,00	2 968 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 971 200,00	2 968 100,00	2 968 100,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	139 460,57
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 107 560,57

Détail du calcul des ICNE au compte 7622	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	11 000,00	22 000,00	22 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	11 000,00	22 000,00	22 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	71 233,21	89 245,12	89 245,12
2183	Matériel de bureau et informatique	7 500,00	6 000,00	6 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	63 733,21	83 245,12	83 245,12
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		82 233,21	111 245,12	111 245,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 000,00	52 000,00	52 000,00
1641	Emprunts en euros	51 000,00	52 000,00	52 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses financières		51 000,00	62 000,00	62 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		133 233,21	173 245,12	173 245,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		133 233,21	173 245,12	173 245,12

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	3 837,70
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	177 082,82

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (7)	104 500,00	96 900,00	96 900,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	104 500,00	96 900,00	96 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		104 500,00	96 900,00	96 900,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		104 500,00	96 900,00	96 900,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		104 500,00	96 900,00	96 900,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	80 182,82
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	177 082,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'imprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					670 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					670 000,00									
E-EDL-2013-01	CAISSE D'EPARGNE	12/06/2013	25/09/2013	25/09/2014	70 000,00	F	Taux fixe à 2,74 %	2,740	2,740		A	P	O	A-1
E-EDL-2014-01	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2014	05/12/2014	25/12/2015	300 000,00	F	Taux fixe à 2,01 %	2,010	2,010		A	P	O	A-1
E-EDL-2016-01	ARKEA	04/12/2015	30/06/2016	30/06/2017	300 000,00	F	Taux fixe à 1,97 %	1,970	1,970		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie de contrat (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1887 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					670 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICC51016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		544 324,00					50 896,27	9 890,42	0,00	2 671,47
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		544 324,00					50 896,27	9 890,42	0,00	2 671,47
E-EDL-2013-01	N	0,00	A-1	14 766,93	0,73		Taux fixe à 2,74 %	2,740	14 766,93	404,60	0,00	0,00
E-EDL-2014-01	N	0,00	A-1	246 942,35	11,98		Euribor 03 M + 1,89	1,580	19 401,57	3 908,31	0,00	62,33
E-EDL-2016-01	N	0,00	A-1	282 614,72	13,50		Taux fixe à 1,97 %	1,970	17 727,77	5 587,51	0,00	2 609,14
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		544 324,00					50 896,27	9 899,42	0,00	2 671,47

(8) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ICNE 2017/2018

Exe	Budget	Libellé	Mvt	HT	TIC	Nom	Tiers	Cpt
2018	LI	RATTACHEMENT66112/(RATTACH.)	17RATD0016	-2 954,77	-2 954,77	TRESORERIE NARBONNE AGGLO	000019	66112
				-2 954,77	-2 954,77			

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structures de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (zamel)	Nombre de produits 3 % de l'encours 100,00 Montant en euros 544 324,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture				Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Nominal de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		
		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Références de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)								
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00		
Total						0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 500.00€ €	21 février 2005

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	biens de faible valeur : 1 500€	1	21/02/2005
L	logiciel	2	21/02/2005
L	véhicules	10	21/02/2005
L	camions et véhicules industriels	8	21/02/2005
L	meublier	10	21/02/2005
L	matériel de bureau électrique électronique	5	21/02/2005
L	matériel informatique	5	21/02/2005
L	matériel classique	6	21/02/2005
L	coffre fort	20	21/02/2005
L	installation et appareils de chauffage	10	21/02/2005
L	appareil de levage ascendeur	20	21/02/2005
L	équipement de garage atelier	10	21/02/2005
L	équipement des cuisines	10	21/02/2005
L	équipement sportifs	10	21/02/2005
L	installation de voirie	20	21/02/2005
L	plantations	15	21/02/2005
L	autres agencements et aménagements de terrains	15	21/02/2005
L	abris	10	21/02/2005
L	agencement et aménagement de bâtiments installation téléphoniques et électriques	15	21/02/2005

Amortissement de biens pour l'année 2018

Paramètres de l'édition :

Collectivité	1
Budget	LI
Année	2018
Utilisateur	LOPEFRAN
Catégorie d'immobilisation	
Classe d'immobilisation	
Type de bien INDIGO	
Localisation	
Type d'acquisition	
Service bénéficiaire	
Service gestionnaire	
Numéro de début	
Numéro de fin	
Numéro inventaire début	
Numéro inventaire fin	
Date d'acquisition début	
Date d'acquisition fin	
Compte imputation en cours	
Chapitre imputation en cours	
Fonction imputation en cours	
Compte imputation d'amortissement	
Chapitre imputation d'amortissement	
Fonction imputation d'amortissement	
Biens de faible valeurs totalement amortis	Oui
Cessions partielles pour calc. val. d'acquisition	Oui
Prise en compte des mvmt d'acquisitions provisoires	Non



Amortissement de biens pour l'année 2018

1 GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - LI REGIE ESPACE DE LIBERTE

01/03/2018 à 10:23:55

Dépense

An. Acq.	Nature	Chapitre	Fonction	Amortiss. Dur. T. 1 An	N° inventaire INDIGO Numéro d'immo	Libellé de l'immo	Montant actif brut initial	Déjà amorti	Annulé 2018 Reste à amortir
2016	28-B1	040		5 L 2014	2016-00003		4 766,86	953,00	953,00
					2016-00003	MATERIEL ECLAIRAGE ROUTING			2 860,86
						Total imputation	4 766,86	953,00	953,00 2 860,86
						Total nature 28B1	4 766,86	953,00	953,00 2 860,86

Dépense

An. Acq.	Nature	Chapitre	Fonction	Amortiss. Dur. T. 1. An.	N° Inventaire INDIGO Numéro d'immo.	Libellé de l'immo.	Montant actif brut initial	Déjà amorti	Annuité 2018 Reste à amortir
2011	28182	040		10 L 2012	2011-00001	2011-00001 RENAULT CLIO III - BW-070-PF	11 630,35	6 978,00	1 163,00 3 489,35
						Total imputation	11 630,35	6 978,00	1 163,00 3 489,35
						Total nature 28182	11 630,35	6 978,00	1 163,00 3 489,35

Dépense

An. Acq.	Nature	Chapitre	Fonction	Amortiss. Dur. T. 1. An.	N° Inventaire INDIGO Numéro d'immo.	Libellé de l'immo.	Montant actif brut initial	Déjà amorti	Annuité 2018 Reste à amortir
2013	28183	040		5 F. 2014	2013-00007	2013-00007 BAIE SERVEUR	525,00	500,00	125,00 0,00
2013	28183	040		5 G. 2014	2013-00020	2013-00020 TPE + PINPAD SAGEM	595,00	556,00	139,00 0,00
2017	28183	040		1 L 2018	2017-00005	2017-00005 TPE ET PIN PAD	599,00	0,00	599,00 0,00
						Total imputation	1 919,00	1 056,00	863,00 0,00
						Total nature 28183	1 919,00	1 056,00	863,00 0,00

Dépense

An. Acq.	Nature	Chapitre	Fonction	Amortiss. Dur. T. C An.	N° inventaire INDIGO Numéro d'immo	Libellé de l'immo	Montant actif brut initial	Déjà amorti	Annuité 2018 Reste à amortir
2013	28184	040		5 L 2014	2013-02009		1 283,70	1 024,00	259,70
2013	28184	040		5 L 2014	2013-02009	MOBILIER			9,00
2013	28184	040		5 L 2014	2013-02014		1 400,00	1 120,00	280,00
2013	28184	040		5 L 2014	2013-02014	FAUTEUILS STEERLCASE REPLY ACF			9,00
2016	28184	040		5 L 2017	2016-02007		4 150,00	870,00	870,00
2016	28184	040		5 L 2017	2016-02007	CASIERS, ETAGERES, PORTES COULISSANTES B			2 612,00
2016	28184	040		5 L 2017	2016-02008		1 537,40	307,00	307,00
2016	28184	040		5 L 2017	2016-02008	CASIERS BOWLING			923,40
						Total imputation	8 571,10	3 321,00	1 716,70
						Total nature 28184	8 571,10	3 321,00	3 533,40

Dépense

An. Acq.	Nature	Chapitre	Fonction	Amortiss. Dur. T. C An.	N° inventaire INDIGO Numéro d'immo	Libellé de l'immo	Montant actif brut initial	Déjà amorti	Annuité 2018 Reste à amortir
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02002		1 020,00	816,00	204,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02002	COMPTES SECONDES CRUCIFORME			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02003		2 459,45	1 964,00	495,45
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02003	CEINTURES AQUATIQUES			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02004		14 469,94	11 572,00	2 897,94
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02004	HALTERES SALLE MUSCULATION			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02005		318,24	732,00	186,24
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02005	LISSES PORT-MANTEAUX			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02006		14 216,35	13 372,00	2 844,35
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02006	VESTIAIRES MODULABLES			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02008		2 589,90	2 144,00	536,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02008	MINI PARC DRAGON			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02010		272,70	456,00	116,70
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02010	SERATO SL3			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02011		4 961,54	3 968,00	993,54
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02011	ABRI MAITRE NAGEURS			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02012		7 248,90	5 795,00	1 452,90
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02012	PATINS DE LOCATION			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02013		541,27	432,00	109,27
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02013	FILETS PARE SALLES TENNIS			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02015		69 296,90	55 404,00	13 852,90
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02015	KARTS ELECTRIQUES			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02016		4 177,90	3 292,00	825,90
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02016	SUPPORTS DE COMMUNICATION			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02017		408,86	324,00	84,86
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02017	RACK A HALTERES			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02018		1 927,93	1 540,00	387,93
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02018	TAPIS + BANCS SALLE MUSCULATION			9,00
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02019		3 506,90	2 884,00	622,90
2013	28188	040		5 L 2014	2013-02019	BANCS PVC			9,00
2014	28188	040		5 L 2015	2014-02003		11 086,75	6 651,00	2 217,00
2014	28188	040		5 L 2015	2014-02003	TERMINAL GESTION BOWLING			2 218,75
2015	28188	040		5 L 2015	2015-02011		5 805,00	2 242,00	1 121,00
2015	28188	040		5 L 2015	2015-02011	MATERIEL NOUVEAU BASSIN			2 242,00
2016	28188	040		5 L 2017	2016-02001		3 955,00	791,00	791,00
2016	28188	040		5 L 2017	2016-02001	PARCOURS AQUATIQUE MAXI TOBOGGAN			2 373,00
2016	28188	040		5 L 2017	2016-02002		2 841,12	568,00	568,00
2016	28188	040		5 L 2017	2016-02002	TONDEUSE AUTOPORTEE RZ42 KAWA CUR			1 705,12

Dépense

An. Acq.	Nature	Chapitre	Fonction	Amorties Dur. 1 An	N° Inventaire INDIGO Numéro d'immo	Libelle de l'immo	Montant actif brut initial	Déjà amorti	Annuité 2018	Reste à amortir
2016	28.88	040		S L 2017	2016-00005		251 550,00	50 318,00	50 318,00	159 230,00
2016	28.88	040		S L 2017	2016-00005	machines bowling	2 957,00	591,00		1 775,00
2016	28.88	040		S L 2017	2016-00010	PENTAGON JUMP	2 347,93	469,00		1 408,99
2016	28.88	040		S L 2017	2016-00011	MATERIEL DE MUSCULATION	757,42	151,00		455,42
2017	28.88	040		S L 2017	2016-00004	DJI DRONE PHANTOM 3 4K	3 355,00	0,00		471,00
2017	28.88	040		S L 2017	2017-00001	CUVE D EAU INOX EPAISS 3M	686,80	0,00		2 584,00
2017	28.88	040		S L 2017	2017-00002	ASPIRATEUR A MUCOSITES SAC DIMATEX REF	2 209,76	0,00		441,00
2017	28.88	040		S L 2017	2017-00003	ENSEMBLE SONO (ENCEINTE CAISSON CONFRE.	350,00	0,00		2 758,74
2017	28.88	040		S L 2017	2017-00004	SONO PORTABLE ET HAUT PARLEUR	2 184,00	0,00		950,00
2017	28.88	040		S L 2017	2017-00006	SYSTEMES DE FERMETURE DES CASIERS	3 226,50	0,00		0,00
2017	28.88	040		S L 2017	2017-00007	MOBILIER DE JARDIN	1 230,00	0,00		2 748,00
2017	28.88	040		S L 2017	2017-00008	BARRIERE URBAN 2000 JAUNE/BLU/VERT	383,33	0,00		645,00
2017	28.88	040		S L 2017	2017-00009	CHARIOT LEVE KART 200KG MAXI	16 231,73	0,00		2 587,50
2017	28.88	040		S L 2017	2017-00010	PANQUETTE ET ENTOURAGE ARBRE	971,25	0,00		0,00
2017	28.88	040		S L 2017	2017-00011	CHALET - ABRIS MNS				983,33
						Total imputation	441 530,95	164 469,00		0,00
						Total nature 28188	441 530,95	164 469,00		184 877,25
						Total général Dépense	468 418,26	176 777,00		96 880,40
										194 760,86

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		62 000,00	I 62 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		52 000,00	52 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	52 000,00	52 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 000,00	10 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	10 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	62 000,00	3 837,70	0,00	65 837,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		96 900,00	III 96 900,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		96 900,00	96 900,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	96 900,00	96 900,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	96 900,00	0,00	80 182,82	0,00	177 082,82

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 65 837,70
Ressources propres disponibles	IV 177 082,82
Solde	V = IV – II (6) 111 245,12

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (5)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (6)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		34,00	0,00	34,00	0,00	29,00	29,00
Cadres de Niveau V		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Employés de niveau II		6,00	0,00	6,00	0,00	4,00	4,00
Employés de niveau III		21,00	0,00	21,00	0,00	18,00	18,00
Techniciens /Agents de maîtrise niveau IV		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		35,00	0,00	35,00	0,00	30,00	30,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Cadres de Niveau V	A	OTR	niveau V	0,00	A contrat de droit privé	CDI
Directeur		ADM	985	0,00	3-3-2°	CDI
Employés de niveau II		OTR	niveau II	0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Employés de niveau III		OTR	niveau III	0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Techniciens / Agents de maîtrise niveau IV		OTR	niveau IV	0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						
				0,00	0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.
MS : Médico-social.
MIT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Polices.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants dont le périmètre ou la suppression d'un service public.
3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont le périmètre ou la suppression d'un service public.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont le périmètre ou la suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-59 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

ICNE 2018

Exe	Budget	Libellé	Mvt	HT	TTC	Fct	Div1	Div2	D/R	Norm	Cpt
2018	LI	RATTACHEMENT66112/(RATTACH.)	17RATD0016	-2 954,77	-2 954,77		GENE	GENE	D1	TRESORERIE NARBONNE AGGLO	66112
				-2 954,77	-2 954,77						

BUDGET ANNEXE ESPACE DE LIBERTE 2017
ETAT DES RESTES A REALISER EN DEPENSES

Compte	Engagement	HT	TVA	TTC	Nom du Tiers	Marché	Libellé
2184	17LIGE0203	416,70	83,34	500,04	MTM BUREAUTIQUE PERPIGNAN	GN5P13B2	ARMOIRE DE RANGEMENT ACCUEIL
	Total 2184	416,70	83,34	500,04			
2188	17LIBO0085	3 421,00	0,00	3 421,00	STRIKE MAKER		REASSORT PARC CHAUSSURES BOWLING
	Total 2188	3 421,00	0,00	3 421,00			
	Total général	3 837,70	83,34	3 921,04			

A Narbonne le 24 décembre 2017

Pour le Président

Le Vice-Président délégué

Viviane DURAND
Vice-Présidente

Jacques BASCOU

Président du Grand Narbonne

BUDGET UNIQUE 2018

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET REGIE ESPACE DE LIBERTE

PRESENTE PAR Mme DURAND Viviane
 DELIBERE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 REUNI EN SESSION ORDINAIRE

A NARBONNE, le jeudi 22 mars 2018
 Date de convocation : 15 mars 2018

Membres en exercice :	79
Présents :	58
Représentés :	17
Absents :	4
Membres votants :	75
Suffrages exprimés :	73

VOTES	
POUR :	53
CONTRE :	20
ABSTENTION :	2

LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Yamina ABED	Sylvie ALAUX	Didier ALDEBERT (Marie IMBERNON)	Jacques BASCOU	Yves BASTIE (Dominique TRAULES)	Marie BAT (Jean-Luc BIROLI)	Xavier BELART	Emma BELLOTTI-LASCOMBES	Jacques BLAYA (Aude SANCHEZ)	Catherine BOSSIS
Cyrielle BOUISSET	Didier BOUSQUET (Gisèle RANCIANE)	Alain BOUTON (Géard LUCIEN)	Roger BRUNET (Danielle MALLER)	Marjane CADENA	Jean-Paul CESAR	Didier CODORNIOU	Claude CODORNIOU (Jacqueline GLEIZES)	Georges COMBES (Anne Sophie LABOUEY)	Robert DEJEAN
Christine DELRIED	Bernard DEVIC (Danielle ORTUÑO)	Christian DURAND	Viviane DURAND (Jean-Paul BRU)	Alain FABRE (Lydie FAÛRE)	Jean-Paul FAURAN (Hélène GIMON)	Serge FUSTER	Marie-Noëlle GARBAY	Catherine GOURIY (Géard BREEM)	Janine GROSBAUD ST-LOUP

REGIE ESPACE DE LIBERTE
 30 MARS 2018
 MACT

BUDGET UNIQUE 2018

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET REGIE ESPACE DE LIBERTE

Guillaume HERAS (Patricia BOULAY)	Joël HERNANDEZ (Anne-Laure AUBLANC)	Isabelle HERPE	Michel JAMMES	Jean-Claude JULES	Gérard KERFYSER (Denise FORTI)	Louis LABATUT	Aimé LAFFON (Françoise PICHERY)	Serge LALLEMAND	Tristan LAMY
Christian LAPALU (Guy CALCOEN)	Gilles LAUR (Elisabeth BEFFY)	Ophélie LE BERRE	Bertrand MALQUIER	Henri MARTIN	Fabienne MARTINAGE (Paulette VIVEN)	Dominique MARTIN-LAVAL	Eric MELLET (Laurence MERON)	Jean-Michel MONIER	Sandrine MONTAGNE
Didier MOULY	Carmen MOUTOT	Caroline OLIVAS-GUISSET	Jean-Marie ORRIT	Marc ORTIZ	Jacques PAIRO	Eric PARRA	Gaëlle PAVAN	Yves PENET	Jean-Marc PEREA
Alain PEREA (Lydie LOIS)	Jacques POCIELLO	Michel PY	Evelyne RAPINAT	Jean-Luc RIVEL (Nadine HEULLUY)	Edouard ROCHER	Evelyne ROUFFIA	Nicolas SAINTE-CLUQUE	Hélène SANDRAGNE	Gérard SCHIVARDI (Jean-Claude CALVET)
Jeanne-Matyse SEGUI	Guy SIE	Céline SORIANO	Marcel TUBAU (Claude GUIBERT)	Zohra TEGGOUR	Marie-Christine THERON-CHET (Pierre VIE)	Magali VERGNES (Jean-Pierre BASTELICA)	Alain VICO	Boris VIVEN (Morgane HIREL)	

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT,
 COMPTE TENU DE LA RECEPTION EN SOUS-PREFECTURE, LE :
 ET DE LA PUBLICATION LE :

30 MARS 2018
 MACT



30 MARS 2018

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .